

Liste des délibérations de la séance de Conseil Municipal du Mardi 11 Octobre 2022

Demande de rajout à l'ordre du jour : « Délibération vente d'une toute petite parcelle à Monsieur KURT Cengiz :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rajouter la délibération ci-dessus à l'ordre du jour.

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du Jeudi 18 août 2022 :

Le compte rendu du conseil municipal du 18 août 2022 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Dans le cadre de la sobriété énergétique, délibération pour éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à 12 voix pour et 1 abstention (Mme Eliane DAUVERGNE) pour éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin.

3/ Délibération pour l'achat d'un local d'une surface brute d'activité en faveur de l'établissement de deux médecins après la réalisation des travaux qui s'imposent. Cette délibération annule et remplace la délibération du 12 mars 2022 :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat d'un local d'une surface brute d'activité en faveur de l'établissement de deux médecins après la réalisation des travaux qui s'imposent.

4/ Délibération pour l'obtention de subventions concernant l'achat et les travaux du local ci-dessus désigné :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'obtention d'une subvention DETR concernant les travaux du local d'activité en faveur de l'établissement de deux médecins.

5// Délibération pour octroyer les subventions aux associations concernant l'année 2022 :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'octroi des subventions présentées aux associations pour l'année 2022.

6/ Délibération pour octroyer à l'association les P'tits Montagnards une aide en faveur de la location d'un carroussel dans le cadre du marché de Noël :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'octroi à l'association les P'tits Montagnards une aide en faveur de la location d'un carroussel dans le cadre du marché de Noël.

7/ Délibération pour attribuer à titre exceptionnel au Groupement Foot Porte du Jura une subvention destinée à la création d'un album photo présentant chaque joueur de football :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à 12 voix pour et 1 voix contre (Mme Annie FORAS) pour attribuer à titre exceptionnel au Groupement Foot Porte du Jura une subvention destinée à la création d'un album photo présentant chaque joueur de football.

8/ Délibération pour une subvention exceptionnelle versée à l'Amicale des Pompiers de Cousance pour leur contribution dans le cadre de la fête patronale :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour une subvention exceptionnelle versée à l'Amicale des Pompiers de Cousance pour leur contribution dans le cadre de la fête patronale.

9/ Délibération pour renouveler le contrat d'activité de Monsieur Jean GALLAT :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour renouveler le contrat d'activité de Monsieur Jean GALLAT.

10/ Délibération pour la location à titre provisoire d'un logement communal situé 87 Grande Rue en faveur d'un couple sinistré qui résidait à Val-Sonnette :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour la location à titre provisoire d'un logement communal situé 87 Grande Rue en faveur d'un couple sinistré qui résidait à Val-Sonnette.

11/ Délibération vente d'une toute petite parcelle à Monsieur KURT Cengiz :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour la vente d'une toute petite parcelle à Monsieur KURT Cengiz.

Le Maire Christian BRETIN